



Affaire 16-280922

Mutation foncière / Echange parcelle AH 411 en partie appartenant à Monsieur FAUSTIN Jean Marcel contre la parcelle AH 324 en partie appartenant à la Commune

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 22 septembre 2022 et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **15**

Absents : 11

Procurations : 03

Total des votes : 17

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

----- EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU VINGT-HUIT SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux le VINGT-HUIT SEPTEMBRE à DIX-SEPT HEURE ONZE MINUTES le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Marie-Heliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Micheline CLAIN conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal

ABSENT(S) : Frédéric AZOR conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Marie Émilie NALEM conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – BOYER Yannick conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint à GRONDIN Sandra – Erick BOYER conseiller municipal à DORO Joan – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à VÉLIA Marie-Lourdes

Publicité faite le : 04/10/2022

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20220928-DCM16-280922-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022

Affaire 16-280922

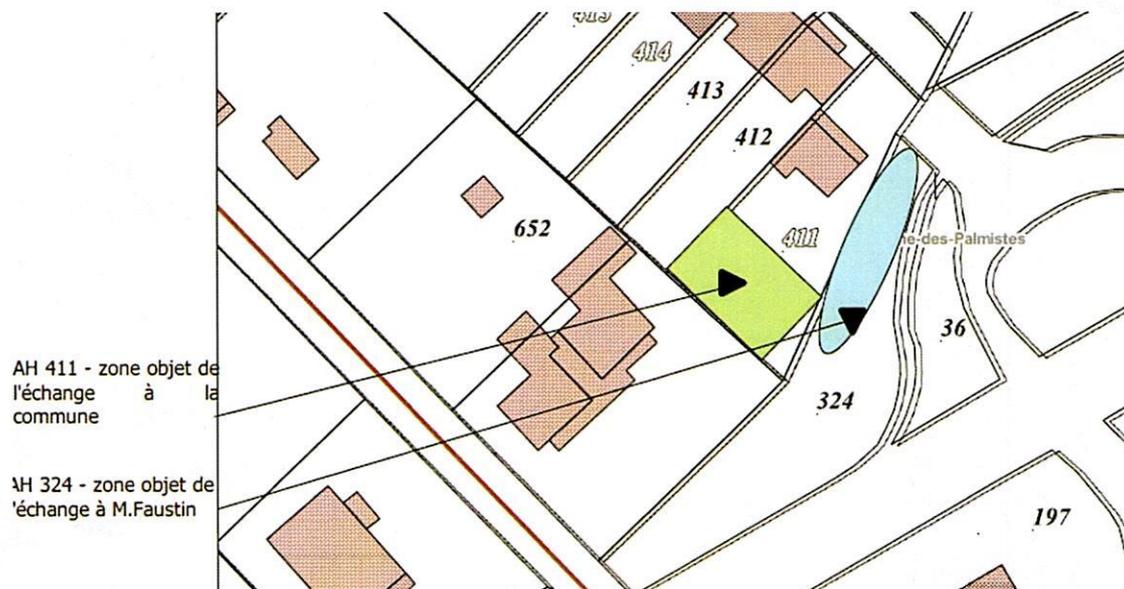
Mutation foncière / Echange parcelle AH 411 en partie appartenant à Monsieur FAUSTIN Jean Marcel contre la parcelle AH 324 en partie appartenant à la Commune

Dans le cadre du projet d'aménagement du Cœur de Ville, la Collectivité a sollicité Monsieur FAUSTIN Jean Marcel pour un échange foncier. La proposition d'échange porte :

- Pour M. Faustin : d'une bande de terre en partie haute du terrain et fortement pentue. Ce foncier est nécessaire pour l'aménagement du Cœur de Ville pour une valorisation paysagère,
- Pour la Commune : d'une bande de terre en partie basse et déjà exploitée par M. Faustin.

Au PLU en vigueur les zones concernées sont majoritairement classées en U.

Il est donc proposé d'échanger la parcelle AH 411 en partie d'une superficie de 267 m², contre celle de la Commune cadastrée AH 324 en partie ayant une superficie de 139 m² sans soulte.



Ces mutations foncières auront pour conséquence un redécoupage des parcelles et donc une nouvelle numérotation des parcelles.

La parcelle AH 411 est divisée en deux : AH 669 et AH 670.

La parcelle AH 324 est divisée en deux : AH 671 et AH 672

FAUSTIN Jean Marcel
42 rue de la SHLMR
97 431 La Plaine des Palmistes
Tél : 06.92.61.72.25
Marcel.faustin15@gmail.com



La Plaine des Palmistes, le 23 août 2022

A Monsieur le Maire de la Plaine des Palmistes

Objet : Régularisation d'échange de parcelle

Monsieur le Maire,

Suite à nos différents échanges, je vous confirme mon accord pour échanger ma parcelle AH 411 en partie d'une superficie d'environ 262 m² contre la parcelle communale AH 324 en partie d'une superficie d'environ 139 m² sans soulte. Les frais de notaire restant à la charge de la Commune.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Monsieur FAUSTIN Marcel

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Faustin", enclosed within a hand-drawn oval scribble.

CLIENT / MAITRE D'OUVRAGE
Mairie de LA PLAINE
DES PALMISTES
Hotel de Ville
230, Rue de la République
97431 LA PLAINE DES PALMISTES

DEPARTEMENT DE LA REUNION
Commune de la Plaine Des Palmistes
Lieu dit : "Premier village"
Section : AH n° 411

Propriété de LA PLAINE DES PALMISTES

PLAN DE DIVISION

Opération : " *Détachement de l'emplacement réservé n°25*"



SARL TOPEX - Géomètre-Expert
Jimmy COLANGETTE
Géomètre Expert (N°9526)
Ingénieur ESTP

TOPEX
TOPOGRAPHIE
EXPERTISE

GEOMETRE-EXPERT
CONSEILS EN MATIERE DE DIVISION
N° d'inscription : 0524

7, Rue Adéma - Rièdre du Mail Les Hauts - 97412 BRAS PAVON
M : 02 62 23 23 23 - Tél : 02 62 23 23 23
Mail : tope@tope-ge.com - tope-ge.com

Contet et Signature du Géomètre-Expert

Ind.	Date	Système X' : RGR82 Système Z : NRS89	REF. TOPEX : 2020A09	Date : 30 Août 2021	DAO : MALYCHOUAMANN
0	15/03/2021				Plan de division d'origine
1	12/04/2021				Plan de division modifié à la demande de la mairie (déroccasion d'une partie de la AH-324)
2					

